

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 6 (1868)  
**Heft:** 42

**Artikel:** A propos des vendanges  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179951>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**A propos des vendanges.**

Oh ! quelle belle saison que celle des vendanges, quand le soleil brille et que les raisins sont abondants, doux et savoureux ! On se console, — me disait le domestique d'un propriétaire avare, — d'être obligé de boire du cidre au pressoir, en pensant que, dans quelques jours, on pourra répéter avec la Chanson du Notaire :

O le bon vin !

Et ce bon vin coulera à flots, car la récolte est magnifique en qualité comme en quantité.

Vendangeurs et vendangeuses sont d'une gaîté folle. La cueillette se fait au milieu des chansons et des cris de joie.

Avoir une *fine goutte*, quelle perspective pour les Vaudois ! Voilà ce qui rend les *brantares* entrepreneurs et ce qui fait que les grapiolles oubliées se paient avec usure ! On compte par milliers les bâsers qui ont été volés hier dans les vignes du grand district. A tort ou à raison on n'y regarde plus, c'est une vraie frénésie. Aussi les joues vierges sont-elles comme les vins de Morges montées à un prix fou.

Tous les étrangers qui ont fait un séjour à Bex au temps des vendanges connaissent le *parchet* appelé *Sur le Scex*.

Il y a une vingtaine d'années que M. Durr, à l'hôtel de l'Union, imagina, — pour rompre la monotonie de la vie de pension, — d'offrir à ses pensionnaires un dîner sur le Scex et des raisins au cep. C'était une simple petite fête de famille. On était encore dans ce beau temps si regretté des possillons, où la *Dame du Lac*<sup>1</sup> faisait journellement à Bex ses entrées triomphales et bruyantes.

Dès lors, le siècle a marché, la station de Bex a vu sa vogue aller croissant, les anciennes pensions se sont agrandies, de nouvelles se sont construites, et le nombre des étrangers augmente chaque année. Aussi, ce qui était il y a vingt ans un repas de famille, a aujourd'hui tout le caractère d'une fête locale, donnée en l'honneur des étrangers. Telle est au moins l'impression qui m'est restée après les vendanges de 1865.

En 1866 et 1867, un convive a manqué, sans lequel on ne peut faire la fête : c'est le soleil.

Donc, pour l'ouverture du ban de « *Sur le Scex* », les maîtres d'hôtels s'entendent (quand ils le peu-

vent) pour y faire dîner leurs pensionnaires sur l'herbette. Ce jour là, tout le monde est en liesse, beaucoup de magasins sont fermés. Marchands et acheteurs s'entendent pour faire grève. C'est une espèce de jour de Dieu où l'on donne et ne vend pas. Toute la population valide fait un brin de toilette et s'en va sur le Scex. On vient de Lausanne, Vevey, Montreux, etc., pour voir les amis et jouir avec eux.

De la part des propriétaires, l'hospitalité est large.

Vous êtes inconnu.... Une physionomie ouverte et réjouie est le seul laisser-passer qu'on exige de vous. Le dieu Bacchus sourit à votre arrivée et le joyeux Momus vous tend les bras. Le vin qui coule de la *barrile* est pour vous comme pour les autres, et tout ce qu'on vous demande c'est que vous ne fassiez pas de compliments. Votre chanson sera la bien-venue et l'on rira de vos gais propos.

Durant le dîner offert aux étrangers, un orchestre venu de Lausanne exécute les morceaux les plus brillants de son répertoire. La joie est sur tous les visages et les éclats de rires des jeunes miss vont se fondre en notes perlées parmi les voix vibrantes des bugles et des clavicords.

Le dîner est fini. L'orchestre prélude sur un rythme entraînant. Tout ce qui a jeunesse et force se met en branle. A la valse cosmopolite succède le galop international. On se croirait transporté dans un salon de Paris, tant les toilettes sont éblouissantes et les parfums enivrants.

Avant la première danse, Anglais, Français, Allemands, Russes, Suédois, Danois, Suisses, etc., formaient autant de groupes différents, dont chacun se barricadait dans son amour-propre national et sa langue maternelle. Au bout d'une heure ou deux, tous sont égaux devant Schubert et Chopin, et chaque danseur est, tant bien que mal, devenu polyglotte.

C'était vendredi dernier qu'avait lieu cette agape primitivement fixée à jeudi. L'inclémence du ciel avait nécessité ce renvoi. Vendredi matin, pluie fine et serrée ; grande consternation à l'hôtel de l'Union. Les dames qui s'étaient promis de s'amuser regardaient avec tristesse la pluie tomber avec une désolante constance. L'orchestre Junod, engagé pour la journée, arrive avant midi et achève de mettre l'eau à la bouche de la jeunesse. La pluie cesse par intervalles, et le temps est moins sombre. Pas moyen pourtant d'aller dîner sur l'herbe humide. On se

<sup>1</sup> Omnibus faisant le service des bateaux à vapeur.

met à table avec humeur. Heureusement que la musique a des accents sympathiques qui trouvent le cœur des contrariés.

Tout à coup le bleu se montre, gros comme un mouchoir, du côté de la Dent-du-Midi. Le soleil se loge dans le mouchoir, l'air retentit de cris de triomphe. L'hôtel de l'Union offre le spectacle d'une maison menacée par l'incendie. On vient de décider une promenade aux vignes du Scex et chacun court chercher ce qui lui manque pour compléter sa toilette.

Vers deux heures, le cortège part musique en tête et la joie dans le cœur, sans trop s'inquiéter des gros nuages blancs qui se promènent sur les bas gradins de la Dent-de-Morcles. Dès lors, le temps, par égard pour tant de courage, se fait joli.

La promenade est trouvée charmante et les raisins délicieux. C'est dommage que le sol détrempé par la pluie se refuse absolument aux évolutions des danseurs. Patience, mesdames, vous ne perdrez rien pour attendre. La musique entretiendra le feu sacré si quelque chose pouvait le faire diminuer.

Le cortège rentre à la nuit tombante au son d'une éclatante fanfare. Le thé est vite pris et la salle à manger de l'Union se transforme en salle de bal. Mais hélas ! chers lecteurs et vous surtout aimables lectrices, pardonnez à votre pauvre chroniqueur, s'il ne vous raconte pas les splendeurs de la soirée. Si vous lui en demandez la raison, il vous répondra qu'il se fait habiller par la maison Juat-Sessler et C<sup>e</sup>, et non par Jules Dusautoy.

A Ollon et à Aigle, des propriétaires se sont plaint de ce qu'on retardait trop les vendanges. Le 20 septembre tout était mûr, disait-on ; pourquoi n'avoir pas commencé le 21 ?

Les uns disent : c'est la faute de M. le syndic, d'autres jettent la pierre aux municipaux Pierre ou Paul. Erreurs profondes que tout cela.

C'est le *Conteur* — d'habitude si débonnaire — qui a fait le mal, en publant au commencement de l'année le temps qu'il ferait pour les vendanges.

Sur la feuille météorologique de M. Marguet, le 21 septembre, (jour où les plus pressés auraient aimé que l'on commençât) est compris dans la période du 17 au 23 indiquée : *Très pluvieux*. Impossible de commencer sous de pareils auspices. Du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre : *Variable*. Voyons, franchement, messieurs les raisonneurs, est-ce bien là un gage suffisant de sécurité ? Evidemment non. Votre municipalité l'a jugé ainsi, et, dans sa sollicitude, a reporté ses préférences sur la période du 2 au 8 octobre : *Variable, quelques jours de beau*. Voilà au moins du sérieux : quelques jours de beau !! Et nous les avons eus ces jours de beau ; récapitulons :

Vendredi 2, le matin *pluie*, le soir *beau*.

Samedi 3, le matin *pluie*, le soir *brumeux, sans pluie*.

Lundi 5, *brumeux, sans pluie*.

Mardi 6, *très beau*.

Mercredi 7, *id.*

Jeudi 8, *brumeux, sans pluie*.

Si, après cela, messieurs les mécontents, vous ne donnez pas votre confiance à M. Marguet, vos sympathies au *Conteur* et vos suffrages à vos administrateurs, je serai forcé d'en conclure que vous avez le caractère mal fait.

Thermes de Lessus, 9 octobre 1868. L. C.



#### Le Ranz des vaches au concours agricole d'Auxerre.

Nous ne saurions assez nous imaginer le prodigieux effet que produit partout à l'étranger ce chant populaire si éminemment fribourgeois. D'autres mélodies empreintes du plus pur patriotisme auront bien le pouvoir de captiver jusqu'à un certain point l'attention, mais les mâles et nobles accents du *Ranz des vaches*, si vieux qu'ils soient, font toujours fureur dans toutes les parties du monde connu ; c'est une musique sans cesse réclamée : preuve évidente qu'on ne s'en rassasie jamais.

Et pourquoi ce chant patois, pourtant si simple, jouit-il d'une si grande célébrité, donne-t-il le mal du pays au pauvre enfant de nos montagnes errant sur la plage étrangère ?

C'est parce qu'il est la douce et naïve expression du bonheur d'un petit peuple de pâtres, qui vit libre, paisible et heureux dans la solitude des monts chérirs où il a reçu le jour, n'ayant d'autre ambition que celle d'élever de superbes troupeaux et de fabriquer d'excellents fromages.

Voici un exemple sur mille qui montre combien le *Ranz des vaches* fait à l'étranger les délices de tout le monde, mais de la haute société principalement.

Au commencement de mai 1866, le gouvernement français organisa à Auxerre un grand concours agricole auquel devaient prendre part sept départements. M. le comte de Lénoncour, à Bussières (Haute-Saône), qui y exposait un certain nombre de pièces de gros bétail, avait amené avec lui, pour les soigner, l'un de ses domestiques, jeune Fribourgeois, de Bulle, qui jouissait de toute la confiance et de l'amitié de son maître. M. le comte avait déjà eu plusieurs fois l'occasion d'entendre, à Bussières, les chants harmonieux du jeune vacher gruérien retentir dans les vastes étables de sa ferme et savait fort bien apprécier le mérite du chanteur. Un jour, à Auxerre, vers les 4 heures du soir, notre domestique était occupé à traire les vaches confiées à ses soins, laissant s'écouler à côté de lui, sans trop s'en préoccuper, les flots de visiteurs qui inondaient les larges et longues allées du parc dans lequel le bétail était logé, lorsque tout à coup MM. les comtes de Lénoncour et de Moravel arrivèrent auprès du montagnard gruérien.

« Fort bien, Amédée, te voilà déjà à ton ouvrage, dit M. de Lénoncour en mettant la main sur l'épaule de son domestique. Fais-nous le plaisir de chanter le ranz des vaches ; jamais moment n'a été plus propice. »

Le gai et intrépide Grossrieder ne se le fit pas dire deux fois. Revêtu de son gracieux costume d'armailly, son *brotzet* (baquet) en main, il s'appuya